



ECR International

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone: 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bollere Transport Logistics Côte d'Ivoire

**Attestation des commissaires aux comptes relative au tableau
d'activité et de résultat et au rapport d'activité semestriel au
30 juin 2017**

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017
Bollere Transport Logistics Côte d'Ivoire
Bd. de Marseille, Zone 3 - Treichville - 01 BP 1272 Abidjan 01
Ce rapport contient 3 pages hors annexe



Bollere Transport et Logistics Côte d'Ivoire
1, Avenue Christiani- - 01 BP 1727 Treichville Abidjan
Capital social : FCFA 10 887 060 000 FCFA

Attestation des commissaires aux comptes relative au tableau d'activité et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2017

Période du 01 janvier 2017 au 30 juin 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires et en application des articles 849 et 852 de l'acte uniforme de l'OHADA relatifs au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société BOLLORE TRANSPORT LOGISTICS S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels qu'ils sont joints, ont été établis sous la responsabilité de la direction de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activité et de résultat au titre de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2017 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.



2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant le tableau d'activité et de résultat sur lequel a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec le tableau d'activité et de résultat.


Les commissaires aux comptes

Abidjan, le 27 octobre 2017

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

ECR International


Jean-Luc Ruella
Expert-Comptable Diplômé
Associé


Charles Aie
Expert-Comptable Diplômé
Associé